

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA SCIE,

Tous ceux qui voudraient s'abonner à LA SCIE, peuvent le faire en s'adressant au propriétaire et en payant \$1.00 par année, ou \$0.50 pour six mois. Le tout d'avance.

# LA SCIE

Castigat ridendo mores.

LA SCIE

paraît le JEUDI de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée franco, à

L. P. NORMAND.

L. P. NORMAND, Propriétaire.

ACROSTICHE.

La pitié fut toujours soumise à la raison.  
 Mais je m'attends bien, major, de vous  
 (déplaie :  
 Le rais de vos défauts esquisser un sommaire.

O grand Boileau, sur moi, du haut de l'Éléon  
 Répands une lueur de ton génie austère.

Trigadier par hasard et lâche militaire,  
 Ennuyeux orateur du rang des Marchilidon.

L'ignorance a gravé des rides sur son front.  
 La tournure et la voix sont du pire vulgaire.

Et, quant à la couleur, elle est d'un bleu diidon.

Surement son esprit s'élève de la sphère  
 Où Scapin a senti le bâton de Molière ;  
 Son œil du veus commun semble fuir la lumière :

Enfin il est pélant, ridicule et poltron !

QUÉBEC, 1<sup>er</sup> AVRIL 1864.

Nouvelles Parlementaires.

Le régime des indulgences, des chapelets et de l'eau bénite est autorisé : celui des cantines et des bavettes l'accompagne : ils sont faits pour aller de pair. Voici la composition du nouveau gouvernement.

Indulgencier-général et président du Conseil, H. L. Langevin.

Mendiant du soutien du clergé et Solliciteur-Général, J. C. Charvais.

Grand-maître des cérémonies et Commissaire des Travaux Publics, Paul Denis.

Cantonnier-Général et ministre des Finances, T. D. McGee.

Grand Inquisiteur et Bénévoit général, L. O. Brousseau.

Professeur de lâcheté et ministre de la guerre, J. H. Bellerose.  
 Inspecteur des distilleries et fanfaron-Général, L. S. Morin.

Aumônier de la ménagerie et Receveur Général, J. Cauchon.

Nous ne connaissons pas encore le personnel de la partie haut-canadienne. Nous le mentionnerons au prochain numéro.

ACROSTICHE.

L'avenir, petit saint, veut enfin te sourire ;  
 Vêtu de Cartier demain l'on va t'inscrire.  
 Nourri de pain bénit, d'eau bénite allaité,  
 On aura ton pouvoir par les bédieux fé.  
 Et ton avènement dans chaque sacristie  
 Au souffler du bonheur le divin incendie.  
 Installés à ta suite au lutrin du pouvoir,  
 Notables et bédieux te donnent l'encensement [soir !

A l'Hon. Lewis Wallbridge,  
 Orateur de l'Assemblée  
 Législative.

MONSIEUR,

On a souvent reproché au ministre Macdonald-Sicot la nomination à des emplois d'ennemis politiques, dont s'en est suivie sa chute presque immédiate. Au temps où M. Cartier était au pinacle du pouvoir, il avait pour principe de dire que, pour qu'une administration fut forte et pût se maintenir, il fallait toujours placer des amis politiques, et de fait, tout le temps qu'il a été au pouvoir, il en a agi ainsi. D'où je conclus, que l'administration actuelle par son orateur ne doit pas donner une place, même temporaire, durant la session, à un homme tel que M. Charles Garneau,

l'ex-greffier défalcaire de Chicoutimi, le destitué même de l'administration Cartier-Macdonald. Cependant ce même M. Garneau vient d'être nommé par l'influence, m'assure-t-on, de M. Langevin, auprès de M. le greffier Lindsay, clerc-extra durant la présente session, et placé comme tel à la vieille Douane. C'est le même individu qui durant la session de l'hiver de 1863, époque où il était encore employé à la Chambre d'Assemblée, faisait la sale besogne, tout en fumant sa pipe dans les passages, de mouchard des différentes bureaux, et allait rapporter cela ensuite à son protecteur M. Lindsay. Ce M. Garneau est le même individu qui, durant les dernières élections, cabalait et travaillait dans le bas du fleuve, à Pls et entre autre, contre les amis de l'administration Macdonald-Dorion qui se présentaient en opposition aux partisans de l'administration Cartier-Macdonald. J'en appelle à vous, M. l'Orateur, si un tel état de chose doit être permis sous un gouvernement libéral, lorsqu'il y a tant d'amis et de soutiens du ministère résignataire qui ne peuvent arriver, parcequ'ils déplaisent soit à M. le greffier ou à tout autre officier public exerçant un certain contrôle sur les hauts employés de la chambre. Bien certainement, monsieur, que vous ne permettez pas un tel état de choses et que vous verrez à ce que cela cesse, car il est plus que temps d'appliquer le remède à la racine du mal. Si au moins le ministère Macdonald-Dorion n'existe plus, son orateur siège encore.

Justice.

Québec, 31 mars 1864.

**Il s'est bien fait des ennemis.**

Voilà l'exclamation qui chaque jour s'échappe des lèvres de la foule naïve en parlant du rédacteur de la *Scie*. — Comment cela ? — En faisant telle chose, en écrivant tel article. — Folie ! Je vous prouverai, nous dit un écrivain français, que s'il avait fait folie, que s'il avait écrit tout le contraire, il aurait eu les mêmes ennemis. Un mot malin que vous lancez vous fait un ennemi de la victime, sans doute ; mais ce même mot, si vous vous prenez de le dire, ne vous fera pas moins un ennemi. Cette malice, que vous étouffez par bonté d'âme ou par prudence, se trahit dans votre regard, dans votre imperceptible sourire, elle est une conséquence de vos sottises. Vous avez beau ne pas condamner tant telle chose, on sent bien que vous le trouvez ridicule, et d'homme vous, saura aucun gré de vos ménagements ; bien plus, on vous aurait pardonné cette plaisanterie spontanée, involontaire, qu'on attendait de vous, et l'on ne vous pardonne pas la pitié généreuse, mais humiliante, qui vous la fait réprimer. Ce qu'il y a de plus sage au monde, nous le reconnaissons, c'est de cacher qu'on a de l'esprit ; mais qu'on en a eu la faiblesse de laisser celui qu'on avait, ce qu'il y a de plus prudent, c'est de s'en servir, avoir des armées, c'est déjà être suspect. Ah ! plutôt que d'être timidement et perfidement suspect, soyons donc franchement et honorablement redoutable.

Prenez garde, nous crie-t-on avec malice, si nous attaquez la bêtise, et le mensonge, vous allez vous faire bien des ennemis. — Eh ! mon Dieu ! c'est là une de nos crieries ! On n'a point pour ennemis, les imbéciles et les menteurs, parce qu'on les a attaqués violemment ; on a tant naturellement les imbéciles et les menteurs pour ennemis, quand on a de l'esprit et que l'on dit la vérité. Nos ennemis sont un produit de notre propre nature, et non une conséquence de nos actions. Ceux que notre conduite a pu blesser nous haïssaient d'avance pour nos qualités ;

nous n'avions rien à gagner à les ménager. Heureux l'homme qui n'aurait d'ennemis que ceux qu'il se serait faits lui-même, il pourrait facilement se les concilier ; et ceux-là ne s'apaisent point ; on ne les désarmerait qu'en perdant les avantages qui excitent leur colère : leur pardon coûterait cher.

Ainsi donc, c'est en vain que le rédacteur de la *Scie* aurait été bon, charitable, généreux, toujours il y aurait eu quelqu'un, quelque part, qui se serait offensé, par cela même, de sa conduite. Toute vertu est un reproche, toute qualité est une épigramme. Les méchants ne sont pas tout seuls à faire les méchancetés. Les coups les plus terribles partent souvent des grands âmes. Les plus beaux caractères sont les plus cruels sans le savoir ; chacune de leurs nobles actions est une condamnation sans appel ; leur disproportion est une ironie, leur contraste est un outrage. Ainsi un homme d'un beau caractère a pour ennemis naturels tous ceux qui ont de vilains souvenirs à se reprocher. Il a refusé de faire telle action qu'il trouvait indigne de lui, il et pour ennemis tous ceux qui l'ont faite, et qui ont trouvé tout simple de la faire. En vain il voudrait se reprocher de pareils ennemis, l'alliance est impossible, là où il n'y a point de sympathie ; qu'il reste dans son isolement, tout conciliation serait infructueuse ; jamais ces gens-là ne lui pardonneront l'élévation de ses sentiments, le désintéressement de sa conduite, parce que cette élévation et ce désintéressement sont la satire de leur vie.

**MORALE :** Ne dites plus "*Il s'est bien fait des ennemis.*" car ces ennemis là, il les avait, et il les aura toujours.

**Six mille lieues a toute vapeur.**

Tel est le titre du livre de Maurice Sand, secrétaire du prince Napoléon, sur son voyage au Canada, en 1861.

Pour toute appréciation, nous nous contenterons de citer l'extrait suivant (page 343) "..... A un repas à cette citadelle du Cap-Diamant, on

chanté au dessert, ni plus ni moins qu'à un souper du temps de Louis XV. Un aimable et charmant courtois, M. Cartier, — peut-être un descendant de Jacques-Cartier, — avait appris aux officiers des chansons françaises qu'il entonnait d'une voix claire, et que ces militaires répétaient en chœur. M. Cartier est un type de Canadien modèle : joli homme de quarante ans, figure fine éminemment française, bien rasée partout ; habit noir coupé à la Louis XV, culotte courte et bas de soie, une petite bourse en soie noire cousue au collet de son habit, cheveux bruns relevés sur le front et bouffants sur les oreilles, rapetant les ailes de pigeon. Ce gracieux personnage me faisait l'effet de l'homme de lettres du siècle dernier en belle tenue sévère et modeste. Sa physionomie est enjouée et maligne. Il a toujours le mot pour rire, il effleure délicatement la gaudriole, il est galant avec les femmes, il chante de vieux flon-flons tendres :

- " — Il y a longtemps que je t'aime.
- " — Jamais je ne t'oublierai.....
- " — Chante, rossignol, chante, etc."

M. Cartier, vous reconnaissez-vous ?

**Comment on affaiblit le poivre.**

Il y a quelque temps, les pratiques d'un épicier du faubourg Saint-Roch se plaignaient à lui de ne pouvoir épicer leurs mets avec le poivre qu'elles achetaient à son magasin.

On avait cru d'abord ce poivre éventé, mais on ne tarda pas à s'assurer qu'il était adulteré même au-delà des bornes permises.

Bientôt, et malgré ses dénégations, le marchand fut soupçonné d'être lui-même le sophistiqueur de cette denrée.

Dès que les soupçons planent, les curieux en quête de renseignements ne font pas défaut, et quand ces gens-là se sont mis en tête de découvrir quelque chose de louche, ils ne veulent pas démordre tant qu'ils n'ont pas réussi.

Si bien qu'un jour où l'épicier était absent et le garçon bien occupé à servir, un des curieux s'introduisit dans l'arrière boutique, et c'est de

puis ce temps que l'on a appris comment on adoucit le poivre.

A quelqu'un qui lui aurait demandé ce qu'il était allé sentir là, il aurait répondu qu'il y avait été attiré par l'odeur de cette denrée que le deuxième garçon du magasin était alors en train de mouliner.

Tout près du moulin se trouvait une caisse contenant du poivre en grains mêlé à des morceaux et miettes de biscuit.

Il n'en fallut pas davantage pour donner à ce curieux le mot de Pé-nigme. Il calcula à l'instant le bénéfice que pouvait rapporter ces restes ainsi utilisés et vendus, et ce calcul lui donna une haute idée de l'économie du marchand qui a trouvé ainsi le moyen de vendre un franc et seize sous la livre les miettes d'un article dont le prix n'est que de six deniers.

Par plusieurs personnes d'une autre origine que la nôtre, j'ai entendu dire que le françois-canadien n'entendait ni le commerce ni les affaires; pour parler ainsi, il fallait donc qu'elles ne connussent pas l'industriel qui fait le sujet de ces lignes?

### Rare Speculation.

M. Hector Bête-à-l'eau, est un spéculateur émérite. Il vient rapporter M. Cri-Cri, d'inventer un moyen de s'enrichir rapidement. Il achète tous les boutons de cuivre qu'il peut trouver, à raison de six sous la douzaine, leur coupe la queue et les fait passer pour des sous, faisant ainsi un bénéfice net de cent pour cent. *Plan dite quites.*

Il doit, ajoute M. Cri-Cri, spéculer sur les oiseaux blancs printemps.

### UN PLAISANT.

Un flâneur rencontrant un jour un charretier qui conduisait une voiture attelée d'une mauvaise rosse, lui dit au charretier: — "Combien ton cheval?" — Celui-ci, sans s'émouvoir, lève la queue de la bête, et dit au plaisant: — "Entrez dans l'arrière-boutique, nous nous arrangerons."

### AVIS.

L'avis suivant se lisait dernièrement à la station du chemin de fer du Grand Tronc: "Les voyageurs sont priés d'avoir soin de ne confier leur bagage qu'aux employés de la compagnie, car, l'autre jour, un voyageur ayant confié sa femme à un étranger, l'article a disparu et l'on n'en a plus entendu parler depuis."



On peut se procurer une collection complète de notre journal en expédiant sous enveloppe la somme de 50 centins à L. P. NORMAND, Québec.

LA SCIE se vend chez M. F. BALZARRETTI, Marchand de Tabac, No. 19, rue Desfossés, chez M. P. HIRBET, Parfumeur-Français, No. 20, rue Desfossés, chez M. L. FRÉCHET, Restaurant, vis-à-vis l'Hôtel Russell, Côte du Palais et au No. 40, rue de la Couronne, Saint-Roch.

**F. MILLER**

TAILLEUR.



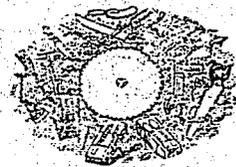
RECEVRA toute commande à la Basse-Ville, au No. 5, rue Lamontagne et à St.-Roch, au No. 79, rue des Fossés. Tout ouvrage sera exécuté dans le dernier goût et garanti de première qualité.

**EDOUARD METHOT,**  
MARCHAND-CORDONNIER.



No. 49, Rue Desfossés, Saint-Roch.

**F. A. ST. LAURENT,**



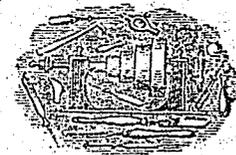
MARCHAND DE QUINCAILLERIE,  
ENSEIGNE DE LA BOUILLOIRE,

No. 15,

Encoignure des rues St. Dominique  
et Desfossés, St. Roch.

**F. NORMAND,**

SCULPTEUR ET TOURNEUR.



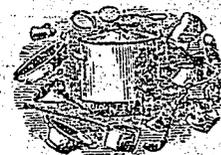
RUE GRANT, ST.-ROCH,

EN FACE DU MOULIN DE

MR. ST & CO. PETERS.

**SIMON BEDARD,**

FERBLANTIER.



RUE ST.-NICOLAS, PALAIS,

REASSISEMENT

DE

**PIERRE ROY,**



No. 94. Rue St. Vallier, No. 94.

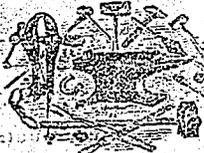
**T P BEDARD**



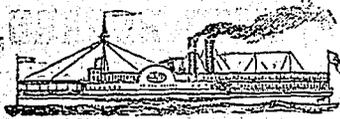
Avocat,



Bureau, Haute-Ville, rue Desjardins,



Maison de Rollo Campbell.



**Consultations de 5 h. à 7 h. P. M., à sa**



demeure, rue de la Couronne, n. 32.



**MAISON-PENSION L'HOIST.**

**M**onsieur L'HOIST annonce aux personnes qui ont bien voulu l'encourager, qu'il est prêt à recevoir des ordres pour Dîners, Bals, Soupers, Dîners avec desserts, glaces et gâteaux de dessert, dans un style inconnu aux "cordons bleus" de Québec, — un très grand avantage pour les familles où il peut arriver ex-abrupto quelques personnes, pour lesquelles ils ne seraient pas préparés. A quelques minutes de notice, il pourra, en tout temps, fournir des plats de Viandes, Entrées, Entremets, Gelées, etc., etc.

A la Maison-pension L'Hoist, "Le Club," il ne sera admis que les personnes auxquelles sa circulaire sera adressée, par lui-même, pour eux et leurs convives.

Déjeuner de 8 à 11 heures, A. M. Potages, Collations froides ou chaudes, Côtelettes, etc., variant tous les jours et selon les saisons. Huîtres, Homards, Champignons, Truffes et Comestibles français, toujours en abondance.

Des Pensionnaires au mois seront admis avec des conventions raisonnables.

La Maison St. Pierre sera toujours ouverte pour Fêtes Champêtres, Picnics, etc., autant pendant l'hiver que l'été, ou, en donnant avis à 121, rue Couillard, les soirées sur la plus grande échelle peuvent être préparées avec musique, etc., sous le plus court délai.

**E. LAMONTAGNE,**  
HORLOGER ET BIJOUTIER.

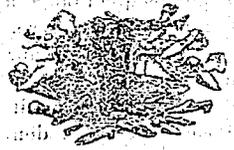


No. 33, RUE DU PONT, SAINT-ROCH.

**R. WINFIELD,**  
MARCHAND-CONFISEUR.



RUE SAINT-JEAN, (Vis-à-vis la Rue Ste.-Ursule.)



**ATTENTION! ATTENTION!!**

GRAND ET NOUVEAU MAGASIN, A BON MARCHÉ.

Le soussigné prends la liberté d'annoncer à ses nombreuses pratiques, et au public en général qu'il a ouvert un NOUVEAU MAGASIN de Chaussures, à l'encoignure des rues du Pont et Des Fossés, Saint-Roch, dans la Maison de M. W. Venuer.

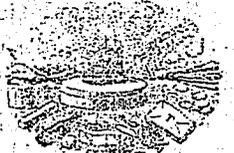
Il aura toujours en mains, le plus grand assortiment de Chaussures de tous genres, tel que pour Dames, Messieurs et Enfants, et qu'il vendra à des prix très réduits.

Il exécutera sous le plus court délai et dans les meilleurs goûts, toutes commandes qu'on voudra lui laisser.

Trois bonnes mains sont requises.

JOSEPH POIRIER.

**J. A. MAILLOUX,**  
MARCHAND-ÉPICIER.



No. 33, rue de la Couronne.

**E. BALZARETTI,**  
MARCHAND DE TABAC.



No. 18, rue Des Fossés, St. Roch, (Vis-à-vis l'Hotel des Frères.)